

Le Collectif des femmes sans statut légal, une expérience d'auto-organisation

Rosio Gallego

Présentation du Collectif de travailleuses et travailleurs sans statut légal à Genève

Le Collectif de travailleuses et travailleurs sans statut légal est un groupe de personnes organisé autour du thème «personnes en situation d'irrégularité», à Genève. Il est né le 27 octobre 2001, suite à l'occupation de l'église Saint-Paul à Fribourg et dans le cadre d'une assemblée au Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI), après avoir pris conscience de la situation que nous vivions.

Nous nous sommes fixé comme objectif de contribuer, avec l'ensemble du collectif de soutien, à nous faire connaître et à sortir de l'ombre dans laquelle nous étions restés jusqu'à ce moment. Nous voulions sortir par nous-mêmes sur le devant de la scène publique et y amener la lutte pour la reconnaissance de nos droits.

Nous nous réunissons en assemblée une fois par mois, et le groupe de femmes tous les quinze jours.

Les revendications qui ont été à la base de notre formation comme collectif continuent malheureusement à être valables aujourd'hui. Elles sont les suivantes:

- la demande d'une régularisation collective de notre situation en tant que travailleuses et travailleurs;
- le respect de la libre circulation formulée dans la Charte des droits de l'homme, signée par la Suisse;
- le respect des conventions sur le travail signées par la Suisse;

- l'arrêt définitif des expulsions *manu militari* des personnes du territoire suisse et européen.

Les éléments qui composent le logo mettent en évidence notre réalité. Le logo est composé par la figure d'une femme derrière une barrière aux couleurs de l'arc-en-ciel à côté de la croix suisse aux traits noirs. La femme derrière la barrière symbolise la situation de non-liberté dans laquelle nous vivons, les couleurs de l'arc-en-ciel symbolisent l'universalité des droits et la diversité culturelle qui composent le collectif, la couleur noire symbolise la situation de non-droit dans laquelle la loi sur la migration suisse nous maintient.

Approche méthodologique

Cadre général des études sur la situation des femmes migrantes en Suisse

Les dernières études réalisées ainsi que les statistiques publiées jusqu'ici sur la situation des émigrant-e-s en situation d'irrégularité en Suisse donnent des informations sur la situation sociodémographique des femmes émigrantes, et font une description partielle du cadre et des conditions de travail dans lesquels ces femmes se trouvent. Mais aucune ne fournit des pistes pour tenter de répondre aux questions que nous nous posons en tant que femmes.

Contexte qui a amené à l'enquête

Grâce à notre participation à un espace ouvert comme le Collectif des femmes du 14 juin à Genève, nous avons pu contribuer aux discussions sur le rôle que d'autres femmes pourraient jouer relativement à notre condition. Ce sont de semblables débats qui ont été à la base de notre réflexion et de notre motivation, qui ont abouti à mener une enquête ciblée sur ces questions.

Questions de la recherche

- Quel est le rôle des femmes employées par rapport au travail domestique réalisé par des femmes migrantes aujourd'hui et quelle est leur relation?
- Quelles possibilités de choix de vie possèdent ces femmes migrantes aujourd'hui?
- Quelle est la part de la responsabilité sociale de l'Etat vis-à-vis du travail domestique et de ces employées?
- Que pouvons-nous, femmes engagées, faire pour que le rôle des travailleuses domestiques soit reconnu à sa juste valeur?

Technique et méthode utilisées

Nous avons utilisé la technique d'enquête auprès de 28 femmes émigrantes à l'aide d'un questionnaire de 44 questions. Une partie de l'échantillon a répondu au questionnaire lors d'une rencontre du collectif à ce sujet. Le reste des femmes a été contacté par le réseau personnel de membres du collectif et a rempli le questionnaire lors d'un rendez-vous individuel.

Une équipe de cinq personnes du groupe de travail femmes du collectif a été mise sur pied pour analyser les résultats de l'enquête. Ceux-ci ont été présentés et discutés lors d'un atelier organisé à ce propos. Suite à la présentation des résultats quatre tables à thèmes ont été tenues durant la journée.

Principaux éléments mis en lumière par l'enquête et l'atelier

- Les données sociodémographiques diffèrent peu de celles relevées par d'autres enquêtes sur les migrants à Genève.
- Une préférence pour le travail sans logement, dû à la liberté que ce choix confère, est clairement ressortie.
- Malgré les possibilités de changement de travail, les salaires et les conditions de travail restent les mêmes.
- La personne responsable de l'engagement et du paiement des salaires est généralement une femme.
- Les relations de connaissance et de confiance entre l'employeuse et l'employée restent très limitées, voire quasi inexistantes.
- Les femmes migrantes souhaitent vivement continuer à participer aux activités liées aux questions de genre, malgré les difficultés de temps évoquées dans le questionnaire.

Résultats obtenus et difficultés rencontrées sur l'ensemble du processus d'organisation du collectif

Résultats

- Une acceptation de l'expression qui nous désigne comme les «travailleur-se-s sans statut légal» que nous sommes, et non du terme «sans-papiers» puisque nous possédons nos documents d'identité ou papiers.
- Une participation plus active aux espaces de discussions autour du thème de la migration dans les organisations comme les syndicats (SIB, SIT, UNIA, SSP et FMTH), le Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI) et la Commission tiers-monde de l'Eglise catholique (COTMEC).
- Le droit à être écouté dans les débats politiques sur la question de la clandestinité et la régularisation des émigrant-e-s. Cela entraîne une plus grande prise de conscience de notre situation ainsi qu'une amélioration de notre estime personnelle pour prendre notre défense en main.
- Le développement de relations étroites avec le Collectif des femmes du 14 juin à Genève ainsi que la consolidation du groupe femmes à l'intérieur du Collectif de travailleur-se-s sans statut légal.
- La formation d'un groupe de travail avec les jeunes.

Difficultés

- Difficulté d'élargir le collectif au-delà des communautés autres que latino-américaine.
- Difficulté de motiver les émigrant-e-s à participer aux activités publiques.
- Rattraper les confusions au sujet des actions qui ont été accomplies, car certaines actions sont réalisées par des organisations membres du Collectif de soutien et non pas par le Collectif de travailleuses et travailleurs lui-même.
- Réticence à changer des formes très paternalistes, notamment de la part de quelques organisations.

Observations à titre de conclusion

Les conditions dans lesquelles l'enquête s'est déroulée ont permis d'établir un climat de confiance avec les femmes interviewées. Cela a contribué au bon accueil des questions.

Nos revendications et demandes semblent commencer à enclencher un processus politique.

Ce travail a abouti à un manifeste qui résume en grande partie les propositions et demande du Collectif des femmes du 14 juin. Nous vous invitons à le signer et à le faire signer par vos organisations respectives.

Notre collectif reste ouvert au dialogue avec toute organisation qui souhaiterait nous soutenir.

Avec cette contribution sur le processus d'organisation du collectif, nous avons voulu apporter quelques idées pour la discussion lors de ce colloque de l'iuéd.

Nous remercions toutes les femmes qui ont fait tout leur possible pour que nous puissions faire cette intervention.

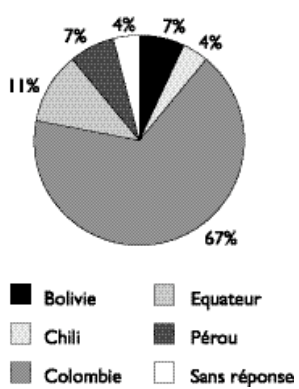
Bibliographie

- Bolaños Milena, discours du Collectif de travailleur-se-s sans statut légal, 8 mars 2003.
- Bolzmann Claudio, «Migrations irrégulières ou irrégularisées», *Carrefour, La Lettre de SOS Racisme*, 18 mars 1998.
- Carreras Laetitia, Perregaux Christine (CCSI), *Histoires de vie, histoires de papiers*, Lausanne, Editions d'En Bas, 2002.
- Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI), *Personnes sans statut légal: réalités et pratiques de solidarité à Genève*, février 2001.
- Centre d'information pour les femmes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (FIS), Réseau de solidarité des femmes illégales, *Illégales mais indispensables. Employées domestiques sans permis valable dans la région de Zurich*, édition 1999.
- Collectif de soutien aux sans-papiers, lettre sur sa position au sujet de la motion M-1432 du 26 mai 2003.
- , propositions pour «une régularisation collective des travailleur-se-s sans statut légal», 30 avril 2003.
- Commission fédérale contre le racisme, communiqué presse, 2 mai 2003.
- Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), *La non-politique d'immigration et d'intégration de la Suisse*, communiqué de presse, 2003.
- Conseil d'Etat, lettre de réponse au Collectif de soutien aux sans-papiers, 8 novembre 2003.
- «Des chiffres à l'humain», *Le Courrier* (Genève), 27 février 2003.
- FIS, *Vivre et travailler en Suisse*, guide pour les femmes migrantes.
- , «Travail clandestin de travailleurs étrangers en Suisse», résultats de l'enquête.
- «Obtenir un permis de travail pour sa baby-sitter: La galère!», *Tribune de Genève*, 4 décembre 2002.

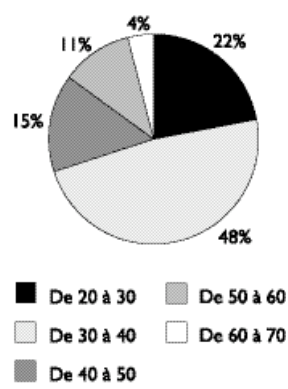
- Pfister Darlène, «La régularisation des femmes sans statut légal», exposé pendant la table ronde du 8 mars 2003.
- Schwab Myriam, «L'intégration non intégrée. Analyse de l'installation durable des migrants sans documents», mémoire de licence, Faculté des lettres, Université de Fribourg.
- Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT), Conseil interprofessionnel du 13 mars 2002.
- , «Contre la précarité: régularisons les sans-papiers», *Bulletin d'information*, n° 87, avril 2002.
- , *Enquête. Sans-papiers non européens 2003*.
- , *Pour mettre au jour l'économie de l'ombre*, explications concernant les dossiers déposés le 27 août 2003 au Conseil d'Etat.
- , *Travailleuses et travailleurs de l'économie domestique, quels sont vos droits?* (contrat type), 2002.
- Valli Marcello, «Les migrants sans permis de séjour à Lausanne», rapport rédigé à la demande de la Municipalité de Lausanne, mars 2003.
- Wisard Nicolas, «Les droit des "sans-papiers"», *Tsantsa*, n° 6, pp. 148-153.

I. Données sociodémographiques

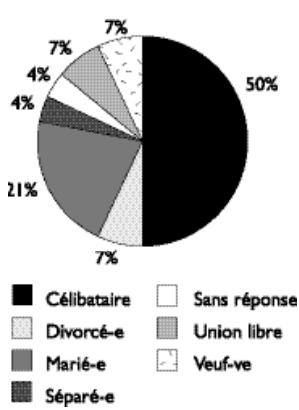
Nationalité



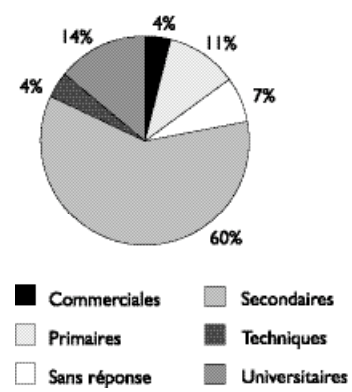
Plage âge



Etat civil

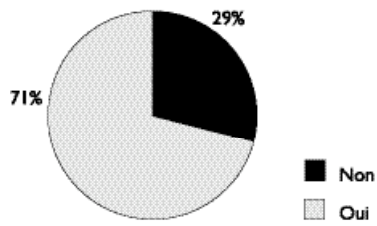


Etudes réalisées



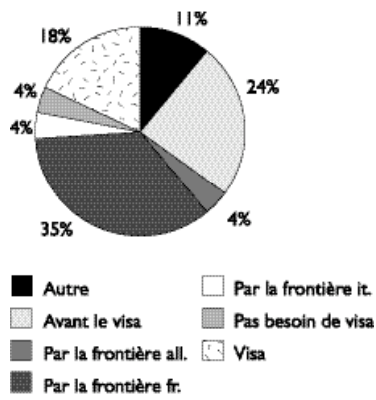
II. Conditions de vie avant et après l'arrivée en Suisse

Exercice d'un travail avant l'arrivée en Suisse

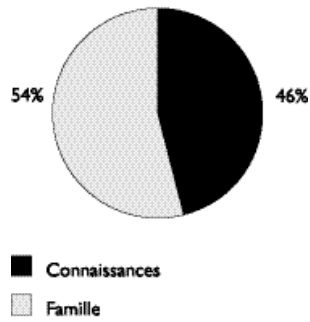


Condition de vie en Suisse

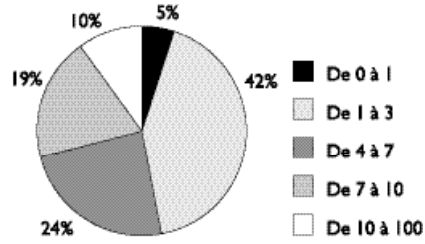
Entrée en Suisse



Personne d'accueil

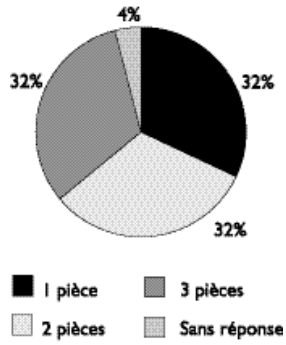


Nombre d'années de résidence en Suisse

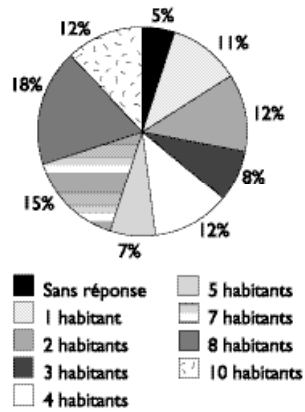


Condition de logement

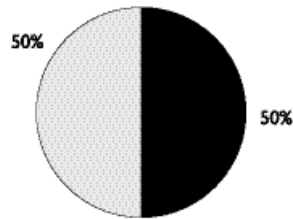
Taille de l'appartement



Nombre de personnes par appartement

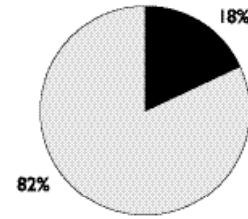


Etat de santé



■ Pas de problème
 □ Problèmes de santé

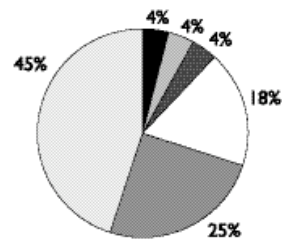
Possession d'une assurance maladie



■ Avec assurance
 □ Sans assurance

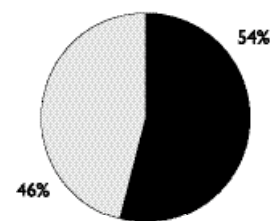
Connaissance du réseau des institutions sociales, organisations à Genève

Connaissance des prestations ou services sociaux



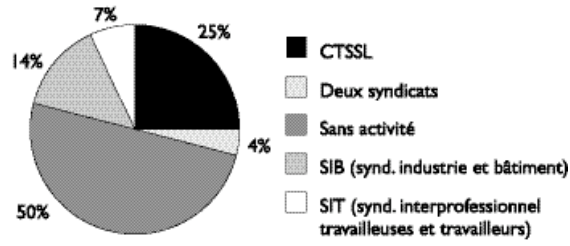
■ Plusieurs □ Sans réponse
 ■ Caritas □ Unité mobile
 ■ Aucun □ Hôpital

Participation et connaissance des organisations existantes à Genève



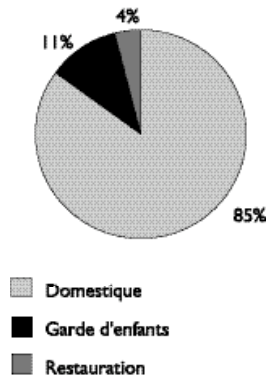
■ A une activité associative □ Sans activité associative

Niveau d'organisation

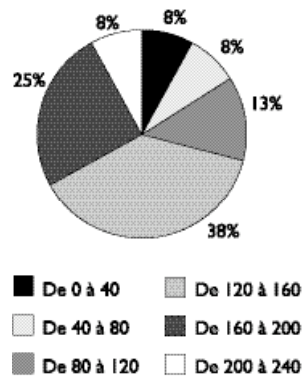


III. Condition de travail

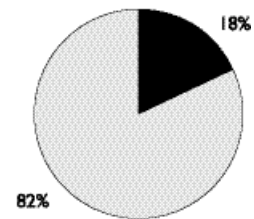
Type de travail réalisé



Quantité d'heures travaillées par mois

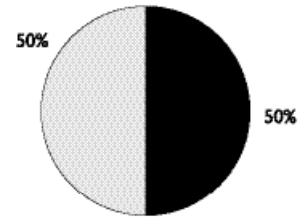


Raison et préférence des conditions de travail



■ Avec logement
 ■ Sans logement

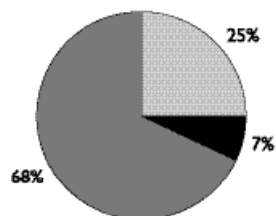
Comparaison du salaire actuel par rapport aux travaux précédents



■ Gagne plus qu'avant
 ■ Ne gagne pas plus qu'avant

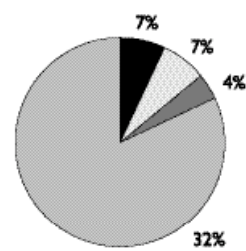
IV. Connaissances et relations avec les employeurs

Personne responsable de l'engagement



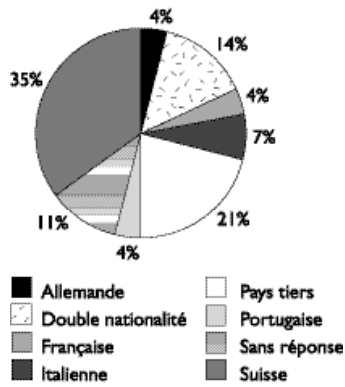
■ Les deux
 ■ Un patron
 ■ Une patronne

Personne responsable du paiement mensuel du salaire

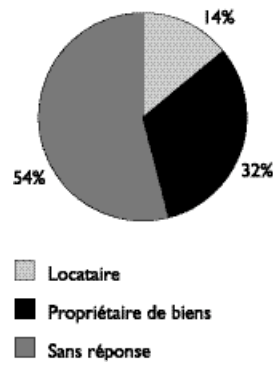


■ Le patron
 ■ Sans réponse
 ■ Les deux
 ■ La patronne

Nationalité de l'employeur

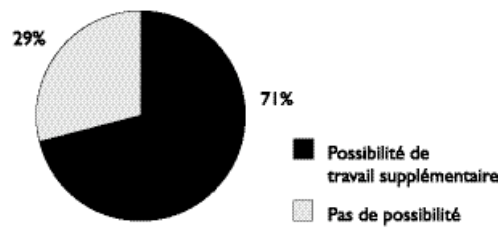


Condition socio-économique de l'employeur



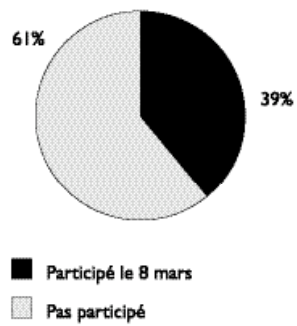
V. Possibilité de travailler plus en cas en besoin ou de désir

Possibilité de changement du lieu de travail ou de travailler plus en cas de besoin



VI. Motivation pour participer aux activités liées aux questions genre

Participation aux activités organisées pendant la journée du 8 mars



Possibilité de participation à l'atelier organisé par le Collectif du 14 juin

